

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle

Certifiante

Contrat appr.

Réf. : 25181122F — Mise à jour : 18 août 2026

Organisme responsable : CFA DE L'ARFASS

Contenu

Objectifs

Le BPJEPS mention « animation socio-éducative et culturelle » permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics.

Il est attendu, en complément des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure.

L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action.

Programme

-

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle

Code RNCP : 39926

Métiers associés

G1202 — Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1203 — Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2092017	Présentiel	Rennes	11/01/2026	14/12/2026
2092018	Présentiel	ST AVE	07/12/2025	07/12/2026

